



paramètres

Les dictionnaires de la langue française au Québec

DE LA NOUVELLE-FRANCE
À AUJOURD'HUI

Sous la direction de Monique C. Cormier
et Jean-Claude Boulanger



Les Presses de l'Université de Montréal

Extrait de la publication

**LES DICTIONNAIRES DE LA LANGUE FRANÇAISE
AU QUÉBEC**

DE LA NOUVELLE-FRANCE À AUJOURD'HUI

paramètres 

Extrait de la publication

**LES DICTIONNAIRES
DE LA LANGUE FRANÇAISE
AU QUÉBEC**

DE LA NOUVELLE-FRANCE
À AUJOURD'HUI

Sous la direction de
MONIQUE C. CORMIER
et
JEAN-CLAUDE BOULANGER

Les Presses de l'Université de Montréal

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre:

Les dictionnaires de la langue française au Québec: de la Nouvelle-France à aujourd'hui
(Paramètres)

Textes présentés lors de la 3^e Journée québécoise des dictionnaires tenue le 4 avril 2008.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7606-2087-2

eISBN 978-2-7606-2522-8

1. Français (Langue) — Québec (Province) — Lexicographie.
2. Français (Langue) — Québec (Province) — Histoire.
- I. Cormier, Monique-Catherine. II. Boulanger, Jean-Claude.
- III. Collection.

PC3634.D52 2008

443.028'09714

C2008-940306-1

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2008

Bibliothèque nationale du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2008

Les Presses de l'Université de Montréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour leurs activités d'édition.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

IMPRIMÉ AU CANADA EN MARS 2008

Fidélité et autonomie

MONIQUE C. CORMIER

Université de Montréal

POSER SON REGARD sur la production lexicographique à partir de la Nouvelle-France jusqu'au Québec contemporain, c'est voir bien plus que des ouvrages. C'est découvrir, à travers elle, la croissance d'une langue européenne, le français, plantée, telle une graine, en terre d'Amérique, il y a 400 ans. C'est découvrir, à travers les observateurs et témoins privilégiés que sont les lexicographes, les efforts d'adaptation que cette langue a déployés, mais surtout les tensions et les divisions que, ce faisant, elle a provoquées. Fallait-il tailler cette langue, la greffer, la laisser pousser librement ses germes au dehors? C'est constater — leçon de modestie de l'histoire — qu'au XXI^e siècle, nous sommes encore aux prises avec les questions de nos prédécesseurs et que notre production lexicographique actuelle emprunte les sillons qu'ils ont tracés. C'est découvrir enfin le caractère identitaire spécifique de la seule nation nord-américaine de langue française qui résiste et s'épanouit envers et contre tout.

Toute culturelle qu'elle se veuille, la Journée québécoise des dictionnaires n'échappe pas au contexte que je viens d'esquisser. «Québécoise cette journée?» ont demandé certains. Alors pourquoi avoir étudié les dictionnaires Le Robert et Larousse à l'occasion des deux premières? La question elle-même ne

faisait que traduire — le présent ouvrage le démontre — la préoccupation séculaire de prise de distance vis-à-vis de la France, paradoxalement très présente et appréciée au Québec par l'intermédiaire des dictionnaires de ces deux maisons.

Le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, et donc de l'influence française en Amérique, a imposé naturellement son thème à la troisième Journée québécoise des dictionnaires: *Les dictionnaires de la langue française au Québec. De la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Cette fois, il sera question de dictionnaires québécois ou canadiens — à ce sujet, on se reportera avantagement à la bibliographie établie par Myriam Côté et Geneviève Joncas —, mais comme on le verra, la France y sera plus présente que jamais.

Pour nous aider à démêler l'écheveau des relations franco-québécoises en matière de production lexicographique, Claude Poirier nous invite à examiner les distances d'ordre linguistique que nos ancêtres, plus libres et moins contrôlés que ceux qui habitaient la Métropole, ont voulu prendre par rapport aux Français, les mouvements de repli qu'elles ont provoqués, leurs causes, qui souvent plongent dans la politique et les défaites militaires, ainsi que leur succès relatif. Dans un immense mouvement de flux et reflux entre deux tendances qui continuent de caractériser notre production lexicographique, entre description et prescription, s'insèrent un grand nombre de lexicographes dont la nature des travaux dépend pour une grande part de leur façon d'aborder le problème de la norme. Pour Thomas Maguire, en 1841, après la défaite des Patriotes et la parution du rapport Durham, l'alignement sur le français de France s'impose. Son ouvrage marque le début d'une « dévalorisation de l'usage canadien » qui, mis à part le travail des glossairistes, durera jusqu'en 1960.

Parmi ces glossairistes que nous présente Louis Mercier, il faut retenir les noms d'Oscar Dunn et de Sylva Clapin, au XIX^e siècle, et de Narcisse-Eutrope Dionne, au XX^e siècle, qui

ont inventorié et reconnu la nécessité de créer des mots pour nommer les réalités nord-américaines. Songeons seulement à l'opération de déculpabilisation qu'a permise Oscar Dunn en démontrant le premier que bon nombre d'écarts linguistiques dénoncés par les puristes provenaient de la France. Enfin, signalons les noms d'Adjutor Rivard et de Louis-Phillippe Geoffrion, piliers de la Société du parler français au Canada qui, se fondant sur les travaux européens d'histoire de la langue française, allaient donner, au tournant du xx^e siècle, une envergure nouvelle, notamment par l'ambition, par l'approche descriptive dénuée de commentaires, par le nombre de collaborateurs et par la publication d'un bulletin mensuel, au travail de répertoire du parler canadien et en démontrer la part d'origine française. Tous ces linguistes, dont les œuvres conservent une valeur anthropologique considérable, comme en témoigne l'étude de Gabrielle Saint-Yves sur les images de l'identité féminine dans les premiers glossaires, ont contribué à constituer un terreau suffisamment riche pour qu'on puisse peu à peu souhaiter vivement inclure les canadianismes ou québécoisismes non plus dans un glossaire, mais dans un dictionnaire. Un dictionnaire comme ceux que pouvaient consulter les membres de la Société du parler français au Canada, dictionnaires de Godefroy, de Furetière, de l'Académie française, de Bescherelle, d'Hatzfeld et Darmesteter, de Littré, et d'autres encore.

Au fait, quels dictionnaires trouvait-on exactement dans les bibliothèques de la Nouvelle-France? En répondant à cette question, Marcel Lajeunesse nous fait connaître les noms de bibliophiles, voire de collectionneurs remarquables, en plus des conservateurs indispensables que se sont révélés être les établissements religieux. Et en France pendant ce temps, que trouvait-on lorsque, par curiosité ou par hasard, on relevait les premières occurrences des termes «Canada», «Québec» ou «Nouvelle-France»? C'est à cette question que répond

Jean Pruvost, qui les a répertoriées systématiquement, et qui tente de reconstituer, à partir d'elles, l'image qu'on pouvait bien se faire de notre terre d'Amérique. Cette expédition à caractère historique nous prépare à entrer sans heurts dans notre époque, tellement les liens de filiation sont forts entre les différents courants et tellement le substrat de toute l'activité dictionnaire semble constant.

Après une réflexion sur la norme langagière, Elmar Schafroth part à la recherche d'indices ou de traces de normativité dans quatre dictionnaires du français québécois que sont le *Dictionnaire du français Plus à l'usage des francophones d'Amérique*, le *Multidictionnaire de la langue française*, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* et le *Dictionnaire québécois-français*. Cette comparaison de leur système de marquage respectif nous aide à évaluer la force et les faiblesses de chacun des ouvrages à cet égard, mais aussi à prendre conscience de la difficulté du marquage pour quiconque s'attaque à un projet de dictionnaire au Québec, tellement les problèmes de logique et d'idéologie qu'il sous-tend sont considérables.

Forts de cette introduction aux dictionnaires québécois contemporains, nous pouvons maintenant lire Henri Béjoint et Esther Poisson, qui approfondissent, le premier, le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney, et la seconde, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger, qui ont tous les deux provoqué beaucoup de commentaires passionnés. Jouissant d'un certain recul par rapport aux ouvrages qu'ils étudient, spatial pour Henri Béjoint, qui est professeur à Lyon, et temporel pour Esther Poisson, qui analyse un dictionnaire 15 ans après sa parution, chacun peut poser un regard analytique et distancié sur deux ouvrages qui ont peu en commun sinon d'avoir été rapidement classés dans l'une ou l'autre des deux tendances idéologiques qui caractérisent la lexicographie québécoise.

Pour ma part, en rappelant les origines du *Multidictionnaire de la langue française* et son évolution au fil des éditions, je dégage certaines des raisons qui expliquent la réception favorable de cet ouvrage au Québec.

Pascale Lefrançois se charge à elle seule de tout le secteur des dictionnaires scolaires. Elle analyse les forces de cinq ouvrages couvrant tous les cycles — et suggère certaines améliorations à y apporter — au bénéfice des parents, des professeurs et sans doute des éditeurs. Ce sont le *Dictionnaire CEC Jeunesse*, le *Dictionnaire CEC intermédiaire*, *Mon premier dictionnaire français illustré*, le *Multi des jeunes* et le *Dictionnaire HRW et thésaurus*. Toujours dans le secteur scolaire, mais sur la scène internationale cette fois, il est intéressant de constater que, pendant que nous discutons de la norme, des professeurs de français langue étrangère intègrent dans leur enseignement cette variété de français que représente le français québécois. Monica Barsi et Cristina Brancaglioni nous font voir de quelle façon les professeurs de français entendent fournir à leurs élèves un apprentissage du français qui tienne compte de toute la complexité de cette langue, tous continents confondus.

Quatre cents ans de présence française justifient qu'on fasse le point sur les dictionnaires témoins du français qui a cours en Amérique du Nord, dans l'unique société qui l'a proclamé seule langue officielle, dans la deuxième moitié du dernier siècle. Et ce point se fait dans la ville de Québec, capitale du Québec, capitale du français en Amérique, où tout a vraiment commencé, cela dit sans oublier les établissements acadiens, quelques années auparavant. Les tiraillements linguistiques provoqués par un désir de fidélité à la France, qui nous a donné notre langue, et un désir de fidélité au Québec, qui l'a acclimatée en Amérique, ont existé très tôt dans les ouvrages lexicographiques et ils demeurent, pour l'essentiel. Des forces considérables qui puisent dans les principes d'universalité,

de réalité, d'identité ou de vérité les nourrissent toutes les deux. Ce sont toutes des forces de vie, qui n'empêchent pas l'activité lexicographique de se poursuivre vigoureusement, parallèlement à l'affirmation même de la société qui suscite cette activité.

Deux grandes catégories d'acteurs se manifestent sur l'échiquier lexicographique, les spécialistes, bien sûr, qui affinent et étendent de plus en plus leurs études, qu'on retrouvera dans ces pages, et le public qui, lui, exprime sa faveur par le choix qu'il fait d'acheter tel dictionnaire plutôt que tel autre. La sanction du public acheteur est naturellement très importante: aussi prend-on de plus en plus la peine de s'enquérir de ses besoins. Des études comme celle de Jacques Maurais, qui apporte un éclairage sociolinguistique sur le marquage lexicographique, font désormais partie de la réflexion des auteurs de dictionnaires. À preuve, l'enquête que le groupe de recherche de l'Université de Sherbrooke a faite avant de commencer l'élaboration d'un dictionnaire québécois dont une première version doit être diffusée cette année. Cette précaution n'était sans doute pas superflue, étant donné les espoirs que la collectivité nourrit envers cet ouvrage. Un seul dictionnaire ne réglera pas d'un coup le contentieux séculaire que nous connaissons. Mais le public appréciera que, précisément en 2008, le nouveau dictionnaire qui sera produit sous la direction d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel fasse progresser le débat et se rapprocher les deux grandes visions de la langue qui s'affrontent. On trouvera dans leur contribution les principes qui guident leur travail et des exemples de l'ouvrage attendu.

Qui sait si en 2108, au 500^e anniversaire de Québec, avec l'affirmation, le rapprochement et l'ouverture des peuples de langue française, la Journée des dictionnaires ne portera pas sur le *Dictionnaire universel de la langue française*, paru cette année-là et produit par une équipe de lexicographes du monde entier?

*Entre dépendance et affirmation :
le parcours historique
des lexicographes québécois*

CLAUDE POIRIER

Université Laval

LES ORGANISATEURS de la Journée québécoise des dictionnaires ne pouvaient pas choisir un meilleur thème que celui de l'histoire de notre lexicographie pour cette troisième édition qui se tient dans la ville de Québec à l'occasion de son quatre centième anniversaire. Depuis le *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française* de Thomas Maguire (1841), la plupart des productions lexicographiques ont été associées à Québec, par leurs auteurs et par les entreprises qui y ont été lancées. Déjà dans le cas du premier répertoire de canadianismes, celui de Pierre Philippe Potier (1743-1758), notre ville et sa région ont été des lieux d'enquête privilégiés. Sans qu'on puisse l'affirmer avec assurance, on peut même penser que le jeune *Montréaliste* Jacques Viger (1810) est venu chercher à Québec la motivation qui l'a poussé à rédiger sa *Néologie canadienne*¹.

1. Viger a séjourné à Québec, comme rédacteur au journal *Le Canadien*, de novembre 1808 à mai 1809, et a publié un premier texte intitulé « Néologie » dès janvier 1809. Blais (1998, p. 13), qui donne ces précisions, en conclut que « [c]'est à cette époque que Viger conçoit l'idée d'un ouvrage sur les particularismes du français canadien ».

Montréal a d'autres mérites, notamment celui d'avoir assumé le leadership dans la défense des droits de la patrie francophone. Il faut reconnaître également que la réflexion sur le lexique est représentée dans la métropole par des noms importants, en commençant par Michel Bibaud, qui a arbitré à distance la première querelle sur la norme qu'avait déclenchée, à Québec, la publication du *Manuel* de Maguire. Montréal s'est de tout temps intéressé au débat sur les particularismes du français québécois, mais on peut dire que son action s'est fait sentir surtout sur le plan politique, alors que Québec a davantage contribué à la description philologique du français québécois.

Si nous avons tenu à établir cette relation entre la ville de Québec et la lexicographie, c'est que nous avons fait une lecture de l'histoire de cette discipline en fonction des rapports qu'ont entretenus les Canadiens/Québécois² avec les Français, selon les époques. Et, dans ces échanges entre les deux communautés, la ville de Québec jouit également d'un statut particulier. Elle représente au départ le centre de l'administration coloniale, où le va-et-vient des fonctionnaires assure le dialogue avec Paris, puis le champ de bataille où le destin des francophones a été scellé, et enfin le symbole de la présence française en Amérique que reconnaît la France elle-même, en 1855, en y envoyant *La Capricieuse* battre pavillon français

2. Rappelons, pour les lecteurs qui connaîtraient moins bien l'histoire du Québec, que les francophones habitant ce territoire se sont désignés eux-mêmes par l'appellation *Canadiens* du xvii^e siècle jusqu'aux années 1960, époque où *Québécois* a émergé dans l'usage. À partir de la cession du pays à l'Angleterre (1763) et jusque dans les années 1960, à l'appellation de *Canadiens* s'est ajoutée celle de *Canadiens français*, les anglophones étant appelés *Anglais* ou *Canadiens anglais* (voir *Dictionnaire du français Plus*, sous ANGLAIS ET CANADIEN, partie encycl.). Dans cet article, nous emploierons *Canadiens* ou *Québécois*, selon les contextes, en parlant des francophones du Québec.

« pour la première fois depuis que nous avons perdu ce pays à la suite d'une guerre malheureuse et mal conduite³ ».

Contrairement à la vision idyllique que véhicule l'histoire traditionnelle, les relations entre Québécois et Français n'ont pas toujours été au beau fixe. Les historiens commencent à peine à creuser cette question. Le seul fait de dire que les Canadiens pouvaient être différents des Français semblait faire problème. Dans un entretien dont rend compte la revue *Argument*, l'historien Yvan Lamonde (1999, p. 54), qui a examiné les fondements des idéologies qui ont nourri la pensée canadienne-française, trouvait « assez surprenant qu'on n'ait pas d'études qui détermineraient le degré de *canadianité* des colons en 1760 ». Et si, ajoutait-il ailleurs (2001, p. 138), « [d]ans l'imaginaire québécois, l'Angleterre se fait difficilement pardonner sa conquête militaire », « les Québécois *essaient* de ne pas penser à la cession de la France. Parti pris révélateur et formateur d'une possible confusion des sentiments à l'égard de la France. » Ces réflexions rejoignent celle du politicien français Philippe Séguin (2000, p. 11-12) qui, évoquant ces difficultés, propose que Français et Québécois, dans le bilan historique de leurs relations, « sort[ent], une fois pour toutes, des apparences » et se traitent désormais « en nations adultes, acceptant les ombres et les lumières ».

Les diverses conceptions qui ont orienté les productions lexicographiques au pays depuis l'époque du père Potier s'expliquent mieux, à notre avis, si on les met en rapport avec la perception qu'ont eue les Canadiens de leur relation avec la France. Et, pour bien cerner cette perception, il faut interroger franchement les textes et ne pas écarter les passages où s'expriment la critique, parfois même le rejet de la France. Ce n'est pas non plus adresser un reproche aux Français que de

3. Extrait d'une lettre du 6 mars 1855 de Drouyn de Lhuys, ministre des Affaires étrangères de France, cité dans De Raymond (2006, p. 219). Sur le caractère officiel de la mission de *La Capricieuse*, voir aussi Pichette (2006).

rappeler, le cas échéant, les distances qu'ils ont prises à certaines époques par rapport aux Canadiens quant à leur avenir, à leur langue et à leur culture. Ces manifestations de part et d'autre indiquent que les Canadiens et les Français ont rapidement perçu qu'une identité francophone distincte s'était construite sur les bords du Saint-Laurent. Il ne s'agit pas toujours d'affirmations explicites, car, d'une part, les Canadiens ont de tout temps veillé à ne pas s'en prendre ouvertement à leur patrie d'origine, et les Français, on le sait, excellent dans les formulations stylistiques propres à atténuer la sévérité des contenus. Il faut donc interroger les symboles, qui peuvent révéler des mouvements de l'opinion, scruter les énoncés linguistiques, qui, outre leurs sens premiers, sont susceptibles de véhiculer des connotations significatives.

C'est à cette démarche que nous convions les lecteurs de ce texte. Pour bien comprendre notre point de vue, il faut mettre de côté les idées reçues et accepter d'être un peu ébranlé dans ses certitudes. Nous proposons donc, en premier lieu, une lecture de notre histoire linguistique qui permettra de voir comment notre identité collective et notre perception de la langue ont été façonnées par la manière dont nous avons interprété notre relation avec la France, selon les époques. Nous montrerons par la suite que le cheminement des lexicographes, marqué tantôt par des avancées, tantôt par des mouvements de repli, épouse les fluctuations de ce processus de distanciations et de rapprochements.

Pour la période du XIX^e siècle, nous avons tiré grand profit de la recherche de Gabrielle Saint-Yves (2002; 2003). Ses analyses, fondées sur une étude approfondie des contenus à l'aide d'une méthode d'analyse de discours, ont jeté les fondements d'une histoire critique de la lexicographie québécoise. On peut ainsi mieux discerner les intentions des auteurs et suivre la trajectoire de la discipline à travers les mutations des idéologies. Notre réflexion a été nourrie également par l'ouvrage

d'Annick Farina (2001) qui est, à ce jour, la seule à avoir pris en compte l'ensemble de la production québécoise dans ce domaine. Cet ouvrage bien documenté contient de nombreuses observations originales. Mais surtout, il rend compte d'un regard extérieur, celui d'une Française. Dès le début des années 1990, elle n'a pas craint d'inscrire sa recherche dans un champ d'étude qui avait alors les apparences d'une chasse gardée québécoise. Nous nous réjouissons à cet égard de constater que notre Journée des dictionnaires et la publication à laquelle elle donne naissance ont bénéficié de la contribution de collègues étrangers.

INCIDENCE SUR LE SENTIMENT LINGUISTIQUE DE LA RELATION AVEC LA FRANCE

L'histoire du français québécois a été jusqu'ici tributaire du point de vue des historiens de la grande Histoire dont les repères, on le comprend, sont les événements qu'on peut dater avec précision : révolutions, guerres, traités, élections, etc. L'impact de ceux-ci sur la langue est réel, bien que non prédictible, mais ne se produit qu'avec un certain retard, le temps que les locuteurs intègrent dans leur parler de nouvelles habitudes. Il faut en outre que les changements affleurent dans des sources pour qu'on puisse les apercevoir. Par ailleurs, un défaut qui fragilise certaines des interprétations qui ont été proposées dans le passé est de ne donner crédit qu'aux affirmations directes (par exemple, pour l'époque ancienne, aux témoignages des voyageurs), sans qu'on ait interrogé la langue elle-même, dont les manifestations sont autant, sinon plus révélatrices.

Dans la synthèse historique que nous sommes à écrire, nous avons cherché à éviter ces écueils en donnant la priorité au corpus de quelques millions d'énoncés qui ont été rassemblés dans les fichiers et bases de données du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ). Nous ne donnons

ici que des aperçus de notre recherche, sans nous obliger à des démonstrations de détail qui nous éloigneraient de notre objectif de brosser un tableau d'ensemble de la lexicographie québécoise à la lumière des relations entre Québécois et Français. Nous avons du reste déjà présenté des résultats substantiels de notre réflexion dans des articles depuis la fin des années 1990⁴. Nous y renvoyons ici de façon générale, ce qui nous permettra de restreindre les références à nos propres travaux dans la suite du texte.

Nous passons rapidement sur la *période pré-coloniale* (avant 1608). Sa prise en compte est nécessaire pour établir les origines du français nord-américain, mais, comme il n'existe pas encore de colonie stable au xvi^e siècle, on ne peut parler de l'opinion qu'une communauté aurait de son identité. On voit cependant que, dans les écrits des navigateurs et des historiographes de l'époque (comme Cartier, Thévet), le souci de se conformer à une norme linguistique n'est pas perceptible. Ainsi, on n'hésite pas à recourir aux mots usuels sur les bateaux et dans les aires d'exploration (innovations sémantiques, néologismes formels, régionalismes de France, emprunts) sans se poser de question sur leur statut: *Canadien, cèdre, côte, cyprès, haim, iroquois, marsouin, montagnais, mouche à miel, pruche, raquette, truite*, etc.⁵ Il n'y a pas de quoi s'en surprendre puisque le français évoluait dans un contexte de grande liberté au xvi^e siècle.

Au cours de la période suivante, celle de la *Nouvelle-France* (1608-1759), il est clair, d'après la documentation que nous avons examinée, qu'une opinion proprement canadienne ne tarde pas à se manifester. Une première forme d'indépendance

4. Voir Poirier, 1998a; 1998b; 2000; 2003; 2006; Canac-Marquis et Poirier, 2005; Poirier et Saint-Yves, 2002; 2006.

5. Pour une explication ou une illustration de ces mots, voir le *Dictionnaire historique du français québécois* (1998), la BDLP-Québec ou le Fichier lexical informatisé (FLI dans la bibliographie). On se reportera à ces sources également dans le cas des canadianismes mis en italique dans la suite du texte.

par rapport à la Métropole s'exprime dès le xvii^e siècle à travers la dénomination que choisissent les colons pour se désigner eux-mêmes. Pas question qu'on les traite comme des « paysans » : ce sont des *habitants*, qui ont des droits et qui peuvent aspirer à posséder une terre, contrairement à ce qu'on observe en France à la même époque. Le territoire est organisé selon la formule des *rangs* (aussi appelés *côtes*), et non sur le modèle des bourgs de France, ce qui permet aux premières générations d'habitants d'avoir un accès immédiat à un cours d'eau, le Saint-Laurent ou l'un de ses affluents. Pour ce qui est des comportements, divers témoignages attestent du caractère « indiscipliné » des Canadiens. Certains vont jusqu'à défier l'ordre social établi par l'administration française et adoptent un mode de vie plus libre, notamment dans le but de faire la traite des fourrures avec les Amérindiens en marge des lois. Cette situation oblige les autorités à adopter, dans les années 1660, des mesures punitives contre ces contrebandiers qu'on appellera *coureurs de bois*.

Sur le plan linguistique, on note, comme au xvi^e siècle, le recours spontané aux mots des régions de France d'où sont originaires les colons (*bluet, champlure, enfarger, ferdoches, godendart*), des emprunts aux langues amérindiennes (*achigan, atoca, babiche, carcajou, sagamité*) et la création de mots ou de sens nouveaux (comme *capot, suisse, traîne sauvage, tuque*). Ce qui est significatif pour notre propos est le fait que les administrateurs de la colonie paraissent peu enclins à adopter certains canadianismes, par exemple *pruche* ou *épinette*. On leur préfère la forme standard *prusse* et un néologisme créé par des scientifiques, le mot *sapinette*. On peut penser — et la documentation portant sur la période suivante autorise cette extrapolation — qu'il existe une manière « française » de parler et une manière « canadienne ».

Voici un témoignage parmi d'autres qui laisse entendre que Français et Canadiens appartiennent à des réseaux sociaux distincts et ne vivent pas dans l'harmonie la plus

totale. Il s'agit d'un extrait d'une lettre de 1740 qu'une religieuse adresse à un apothicaire de France. Celle qui écrit, sœur Geneviève Duplessis de Sainte-Hélène, est, comme la dépeint sa grande sœur une dizaine d'années plus tôt, « canadienne de nation » — elle est née à Québec en 1692 —, mais « toute française d'inclination »⁶. Leur père, un Français, est un administrateur important dans la colonie et la correspondance de ses filles montre bien que la famille se réclame de la France plutôt que du Canada. Venant d'une religieuse, dont on attendrait une certaine réserve dans les jugements sur autrui, l'opinion exprimée sur les Canadiens par sœur Geneviève a presque valeur de constat :

L'offre que vous nous faites pour les remedes nous feroit bien plaisir si nous etions entierement maitresse, mais nos sœurs appoticairese qui change souvent sont accoutumé a recevoir par la Rochelle de M^r Dupas [...] leur remedes, elles sont faites a cette routine, et comme il faut menager les esprit Canadiens qui ne sont pas complaisans Comme ceux des françois, nous ne voulons pas les chagriner [...]

À travers ces faits et ces témoignages, on peut estimer que les Canadiens se sont déjà construit une identité propre, qu'ils cherchent à faire respecter. Sur le plan linguistique, sans affirmer bruyamment leur spécificité — puisque la chose ne paraît pas être une source de conflit à l'époque —, ils vont librement leur chemin. Le peuple venu de France, qui s'est installé à demeure sur les rives du Saint-Laurent, a pu s'adapter aux nouvelles conditions de vie de façon plus souple et durable que ceux qui n'y séjournèrent qu'une courte période. L'élite parisienne de passage a eu tendance à plaquer sur les réalités nord-américaines les conceptions déjà figées que véhiculait sa langue, nourrie par un imaginaire proprement européen.

6. Extrait d'une lettre de 1729 reproduite dans *Nova Francia*, vol. 3, n° 1, 1927-1928, p. 51.

7. Lettre de 1740, reproduite dans *Nova Francia*, vol. 4, n° 6, 1929, p. 378.

Dès le début de la période qui suit, que nous caractérisons par l'*émergence et la consolidation du français canadien* (1760-1840), on peut constater que l'utilisation de la langue dans la sphère publique n'est pas, comme en France, contrôlée par une aristocratie. Les mots issus des régions de France affluent dans les manuscrits et les sources écrites (*broue, brunante, cretons, marinades, patate*). Comme le souligne Galarneau (1970, p. 85 et suivantes) et comme l'illustrent bien les études réunies par Andrès et Bernier (2002), le lien avec la France n'est pourtant pas rompu⁸, malgré l'amertume que suscite la prise de conscience que la France a bel et bien cédé le pays aux Anglais.

Il n'en demeure pas moins que le départ d'une partie de l'élite française a des conséquences sur la pratique de la langue: la façon proprement canadienne de penser et de parler s'impose peu à peu dans l'organisation sociale et pénètre plus facilement dans les écrits. Cette évolution est favorisée par la liberté nouvelle que permet le régime mis en place par les Anglais. Cette liberté est réduite sur le plan politique, malgré l'établissement d'une chambre d'assemblée en 1791, mais on a dorénavant accès à l'imprimerie et on ne s'en prive pas: entre 1764 et 1840, rappelle Kenneth Landry (2002, p. 296), 116 journaux et périodiques voient le jour. La Révolution française, ou plutôt la Terreur, comme le précise Lamonde (1999, p. 53), symbole de la France « républicaine et sanguinaire », viendra amplifier de façon décisive la distance idéologique entre la France et son ancienne colonie. Presque

8. Même après la répression de la rébellion des Patriotes, les échanges avec la France ne sont pas totalement arrêtés. Bibaud (1842a, p. 104) précise même que l'influence parisienne s'exerce sur des représentants de la jeune génération: « Nous avons vu plusieurs jeunes Canadiens revenir de Paris, avec la manière de prononcer la diphtongue *oi* et la voyelle *a*, dans certains mots, différente de celle qu'on leur avait connue avant leur séjour dans cette capitale de la France. » Cette influence parisienne sur les Canadiens devait, on s'en doute, être très limitée.

Table des matières

- 7** **FIDÉLITÉ ET AUTONOMIE**
Monique C. Cormier
- 13** **ENTRE DÉPENDANCE ET AFFIRMATION : LE PARCOURS
HISTORIQUE DES LEXICOGRAFES QUÉBÉCOIS**
Claude Poirier
- 61** **À LA DÉCOUVERTE DES PARTICULARISMES CANADIENS
ET DE LEUR ORIGINE : LA LEXICOGRAPHIE QUÉBÉCOISE
À L'ÉPOQUE DES GLOSSAIRES (1880-1930)**
Louis Mercier
- 99** **IMAGES DE L'IDENTITÉ FÉMININE
DANS LES PREMIERS GLOSSAIRES**
Gabrielle Saint-Yves
- 135** **LES DICTIONNAIRES DANS LES BIBLIOTHÈQUES
DE LA NOUVELLE-FRANCE**
Marcel Lajeunesse
- 161** **« NOUVELLE-FRANCE », « CANADA », « QUÉBEC » :
PARCOURS LEXICOGRAPHIQUE DU GRAND SIÈCLE
AU SIÈCLE DES PHILOSOPHES**
Jean Pruvost
- 199** **ASPECTS DE LA NORMATIVITÉ DANS LES DICTIONNAIRES
DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS**
Elmar Schafroth

- 239 **LE DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS-FRANÇAIS
VU DE FRANCE: UN REGARD PERPLEXE**
Henri Béjoint
- 267 **LE DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS D'AUJOURD'HUI:
UN JALON IMPORTANT DANS L'ÉVOLUTION
DE LA LEXICOGRAPHIE AU QUÉBEC**
Esther Poisson
- 291 **GENÈSE ET ÉVOLUTION DU MULTIDICTIONNAIRE
DE LA LANGUE FRANÇAISE**
Monique C. Cormier
- 309 **À L'ÉCOLE DES UTILISATEURS DE DICTIONNAIRES:
UNE ANALYSE DE QUELQUES DICTIONNAIRES
SCOLAIRES QUÉBÉCOIS**
Pascale Lefrançois
- 341 **AU-DELÀ DU DICTIONNAIRE SCOLAIRE: LA BASE DE
DONNÉES LEXICOGRAPHIQUES PANFRANCOPHONE**
Monica Barsi et Cristina Brancaglioni
- 369 **LE MARQUAGE LEXICOGRAPHIQUE,
UN ÉCLAIRAGE SOCIOLINGUISTIQUE**
Jacques Maurais
- 387 **LE SYSTÈME DE MARQUES D'USAGE ET DE MARQUES
NORMATIVES DANS LE DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS
DE L'ÉQUIPE FRANQUS**
Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel
- 411 **ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE: LES DICTIONNAIRES
DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA FRANÇAIS
ET AU QUÉBEC DU XVIII^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI**
Myriam Côté et Geneviève Joncas
- 431 **LES AUTEURS**